© Drogues Info Service - 3 février 2026

Vos questions / nos réponses

Mère alcoolique

Par Profil supprimé Postée le 24/02/2012 21:21

Bonjour,
J'éprouve beaucoup de "honte" à poster un message ici, car c'est la première fois que j'ose parler du problème qui touche ma mère. En effet, je pense que depuis plusieurs années , elle est alcoolique. Avant j'étais trop jeune pour comprendre mais dorénavant, je vois les choses telles qu'elles sont. Ma mère est une personne assez fragile (santé ou mental), elle semble parfois "dépressive" et je me doute que pour "faire passer ses problèmes" elle se noie dans l'alcool... C'est dur à accepter. Au début, on se dit "mais non, c'est juste parce que c'est le week end" et puis..le week end dure toute la semaine. Il n'y a plus aucun dialogue entre nous, pourtant nous essayons, (moi, mon père, mon frère..et même mes tantes). Nous ne la jugeons pas, mais elle ne veut rien entendre, et dès que nous disons ce que nous pensons, elle prend ça comme un reproche, tout est toujours de notre faute. Elle n'arrive plus à se remettre en question. Cette situation deviens insupportable. Je vis dans une ambiance très difficile, (dispute h24, insultes, "menace" ...) je n'en peux plus de vivre ça et de la voir dans cet état. Des fois, elle commence à boire dès le matin, vers 10h30. Elle prend des verres "normaux" (je veux dire pas des verres à vin ou autre) pour nous faire croire qu'elle boit du jus d'orange ou du sirop.. C'est invivable. Elle est en train de se tuer à petit feux. J'aime ma mère, j'ai besoin de ma mère. Je veux l'aider, mais je ne sais pas comment m'y prendre. Ca doit faire un an ou plus qu'elle ne s'est pas rendue chez le médecin.. alors que des fois ça ne va pas fort, mais elle n'y va pas, elle se doute que si elle y va le médecin verra dans quel état elle est. Elle ne se rend pas compte qu'elle a un véritable problème...Depuis que j'ai le permis c'est moi qui vais faire les courses pour la famille, il m'est arrivé de faire "semblant" d'avoir oublié d'acheté le vin, ou autre alcools, pour lui faire comprendre, mais ça se retourne toujours contre moi au final. Pour vous donner une idée, en achetant une bouteille de whisky d'1L , un lundi, le lendemain voir le mercredi il n'y en a plus. Cette situation me bouffe. Elle se plaint de ne pas se sentir bien, et que c'est de notre faute parce que nous ne l'aidons "jamais"..mais en buvant du matin jusqu'au soir alcool type whisky + vin rouge+blanc + liqueur..c'est normal que ça n'aille pas!!! Que puis-je faire comme action pour la sortir de là ? L'amener dans une association, ou un centre de parole n'est pas une solution adaptée je pense. J'aimerais qu'elle fasse une cure de désintoxication. Je crois que c'est le mieux à faire.. Aidez moi.

Mise en ligne le 27/02/2012

Bonjour,

Aucun des membres de votre famille n'aura la possibilité de contraindre votre mère à entrer en cure de désintoxication. Le médecin traitant, si elle acceptait de le rencontrer et de lui parler de ce problème, ne pourrait pas non plus l'y obliger. Toutes les démarches de soins en alcoologie, ambulatoire ou hospitalier, impliquent que la personne concernée soit demandeuse et volontaire.

La situation que vous décrivez et qui semble perdurer depuis des années paraît très dégradée et particulièrement lourde à supporter pour vous. Vous avez repéré une fragilité chez votre mère, peut-être même de la dépression et vraisemblablement aurait elle besoin d'être aidée. Mais encore une fois, on ne peut pas aider quelqu'un qui ne veut pas être aidé.

Vous nous faites part également, au-delà de vos inquiétudes pour elle, de votre honte, de votre sentiment d'impuissance, du manque de dialogue, de votre difficulté à en parler, des disputes, des insultes, des menaces..., pour reprendre vos termes du caractère "invivable" de la situation.

Sachez que la plupart des centres d'alcoologie proposent un accueil et un accompagnement aux personnes de l'entourage qui, comme vous, souffrent de voir un proche aller si mal et ne rien vouloir en savoir. C'est une démarche que vous pourriez entreprendre seule, ou avec d'autres membres de votre famille, indépendamment de votre mère. Vous trouverez ci-dessous les coordonnées d'un centre de ce type dans votre ville. Les consultations y sont confidentielles et gratuites.

Si vous préférez rediscuter de cette situation qui vous préoccupe avec nous, vous pouvez aussi nous joindre par téléphone au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, 7/7, de 8h à 2h).

Bien à vous.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA d'Epinal

5 Impasse du Belvédère
88000 EPINAL

Tél : 03 29 29 12 50
Site web : f-ms.fr/service/addiction-qui-contacter/
Secrétariat : Sur rendez-vous. Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Voir la fiche détaillée